

écoles privées. Ils offrent des cours dans la journée et dans la soirée, ce qui permet aux intéressés de les suivre à plein temps ou à temps partiel.

Il y a plus de 100 collèges post-secondaires qui existent sous diverses formes un peu partout au Canada et dans les provinces. Certains offrent un programme d'études complètes, parallèle à celui des universités, ainsi qu'une formation technique; d'autres offrent seulement l'un ou l'autre de ces programmes.

Environ 65 collèges d'enseignement technique offrent des programmes d'une durée d'une à quatre années. Les soins infirmiers qu'on n'enseignait auparavant que dans les hôpitaux sont maintenant étudiés surtout dans les universités et parfois dans les collèges post-secondaires et régionaux. Plusieurs universités offrent des cours au niveau de la maîtrise.

Il existe une Association des collèges post-secondaires canadiens, organe utile à tous les niveaux d'organisation de ces établissements à travers le pays. Son conseil d'administration se compose d'administrateurs, d'étudiants, de membres de conseils d'administration de collèges régionaux, de membres du corps enseignant, et d'autres intéressés sur le plan national.

#### Enseignement universitaire

La plupart des élèves entrent à l'université à la fin de 11, 12 ou 13 années d'études élémentaires et secondaires. En trois à cinq années, ils peuvent obtenir un baccalauréat ès arts, ès sciences pures et des diplômes dans des branches professionnelles comme le génie, l'administration des entreprises, l'agriculture et la pédagogie. Les études de droit, de théologie, de chirurgie dentaire, de médecine et de quelques autres disciplines sont plus longues et nécessitent généralement comme condition d'admission que l'étudiant ait suivi en partie ou entièrement le programme du baccalauréat ès arts ou ès sciences. Pour les bacheliers qui poursuivent des études supérieures ou se lancent dans la recherche, le deuxième diplôme est la maîtrise ou la licence qui correspond à au moins une année d'études après le baccalauréat. Le troisième diplôme est le doctorat qui exige en général au moins deux années d'études après la maîtrise ou licence.